

Le 16 septembre 2011.

Le Maire de Saint-Péray,

à .  
.  
.  
.

N./Réf. : SG/DBP/DF/508-2011

## CONVOCAATION

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu le :

**Jeudi 22 septembre 2011**  
**A 20 h 30**  
**Salle d'Honneur- 1<sup>er</sup> étage centre**

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1- Décision modificative budgétaire,
- 2- Acceptation en non valeur (PALA Virginie),
- 3- Durée d'amortissement subvention d'équipement fonds de concours CCRC – travaux rue de Marcale,
- 4- Modification du tableau des effectifs,
- 5- Tarifs des prestations restauration et locations – CEP du Prieuré,
- 6- Subventions aux associations sportives,
- 7 Rappports d'activités 2010 CCRC :
  - \* Activités 2010,
  - \* Assainissement affermage,
  - \* Assainissement régie.
- 8 Rapport d'activités 2010 Valence Romans Déplacements,
- 9 CDRA – VALDAC : avenant à la convention de mandat pour adhésion de la commune de Boffres,

- 10 PVR chemin des Champs,
- 11 Taxes Locales d'Equipement – remises gracieuses pénalités de retard,
- 12 Acquisition du droit au bail commercial Dumas,
- 13 Vente des lots lotissement Les Châtaigniers,
- 14 Instauration de la Taxe d'Aménagement,
- 15 Acquisition PECILE rue de la République,
- 16 Acquisition REVOL lieu dit La Plaine,
- 17 Acquisition ETIENNE Combe Rolland,
- 18 Acquisition LIONNET quartier La Plaine,
- 19 Acquisition DARNAUD quartier la Mouline,
- 20 Acquisition ASL Les Hauts du Mialan,
- 21 Acquisition CHOSSON bords du Mialan,
- 22 Alignement DUPIN rue de Marcale,
- 23 PLU : débat sur le PADD,
- 24 Cession de terrains à la SEMSPAD (opération les Buis),
- 25 Acquisition de terrains de la SEMSPAD (pour l'élargissement du chemin de Tourtousse, au droit de la zone du Buis).

Est également annexée la liste des décisions municipales prises depuis le dernier conseil municipal, en application des délégations de pouvoirs au maire.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

J.-P. LASBROAS.